



Mairie
3 rue du Nouveau Monde
14600 Gonneville-sur-Honfleur

ARRETE SUR LA CIRCULATION
SANS TRAVERSEE DE ROUTE

Du mardi 11/10/16 pour 4 jours soit jusqu'au 15/10/16
Chemin de l'Eglise

NOUS, Maire de GONNEVILLE SUR HONFLEUR,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-1 à L2212-5,
L.2213-2, L.2213-3 § 2213-6,

VU le Code de la Route, notamment en son article R 225,

VU les pouvoirs de Police qui nous sont conférés,

VU les « travaux de branchement d'eau et d'assainissement - chemin de l'Eglise »

Effectués Du mardi 11/10/16 pour 4 jours soit jusqu'au 15/10/16

Par l'entreprise SAUR – PONT L'EVEQUE – M. Duchenne

ARRETONS :

ARTICLE 1 : Les travaux sont autorisés **SANS TRAVERSEE DE ROUTE**

ARTICLE 2 : La circulation sera fermée à la circulation « sauf riverains »

ARTICLE 3 : Le stationnement sera interdit aux véhicules légers et aux poids lourds

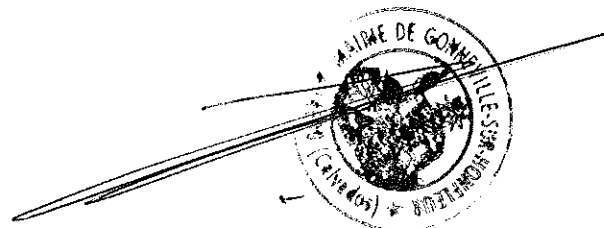
ARTICLE 4 : Des panneaux de circulation seront mis en place par l'entreprise.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Commissaire de Police,
Messieurs les Responsables du Centre de Secours, chargés chacun en ce qui le
concerne de son exécution.

Fait à GONNEVILLE SUR HONFLEUR,

Le 27/09/16 Le Maire,

Dominique LE SAUVAGE





Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : DUCHENNE Prénom : Damien

Dénomination : SAUR CENTRE NORMANDIE EST Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : rue de l'hippodrome

Code postal 1 4 1 3 0 Localité : PONT L EVEQUE Pays : France

Téléphone 0 8 1 0 1 4 9 1 4 9 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : dduchenn@saur.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : chemin de l'église

Code postal 1 4 6 0 0 Localité : GONNEVILLE SUR HONFLEUR

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux :

Branchement d'eau et d'assainissement

N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :

Date prévue de début des travaux : 1 1 1 0 2 0 1 6 Durée des travaux (en jours calendaires) : 4

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 4 Date de début de réglementation 1 1 1 0 2 0 1 6

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

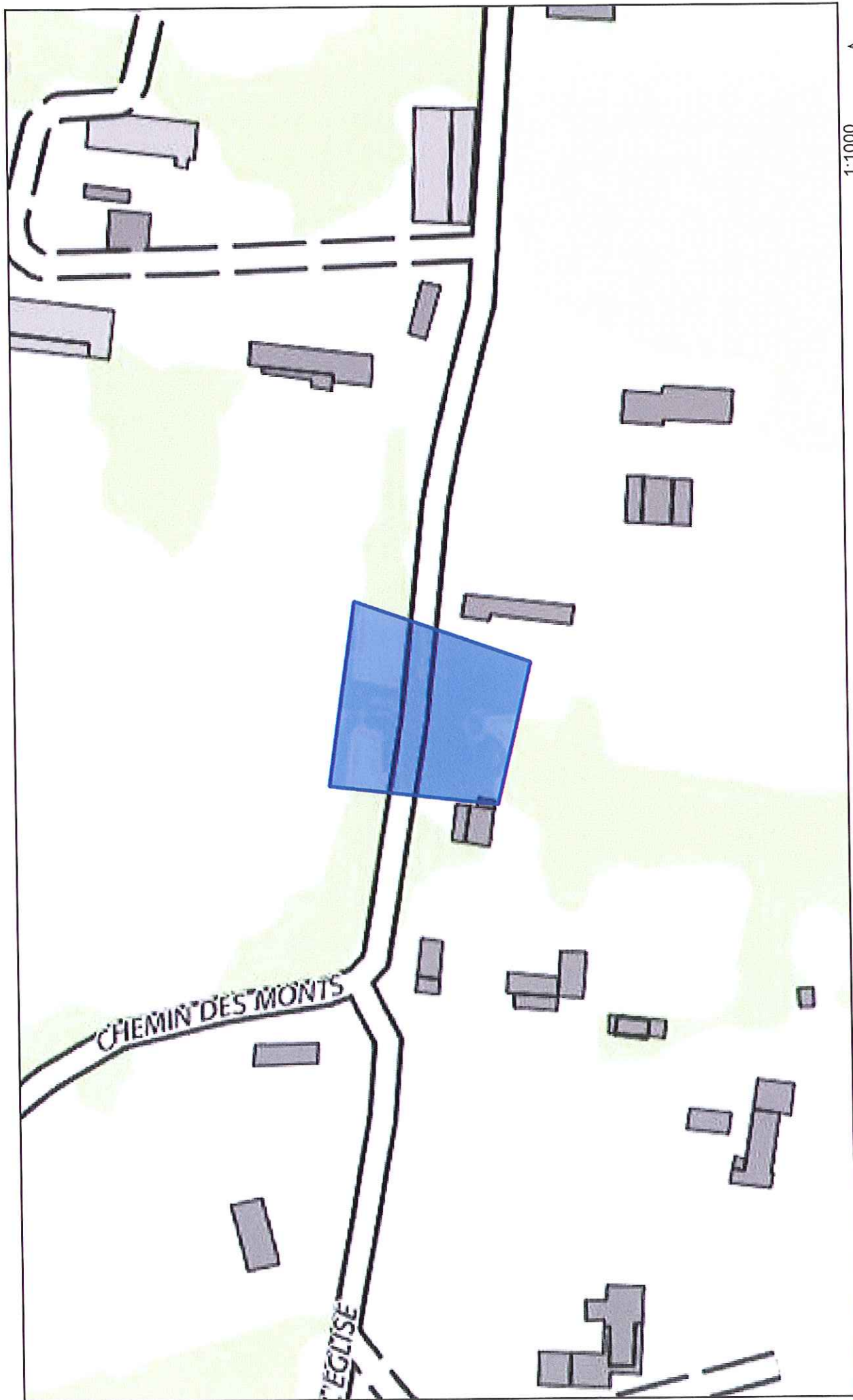
Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

26/09/2016



1:1000

0 10 20 30m

